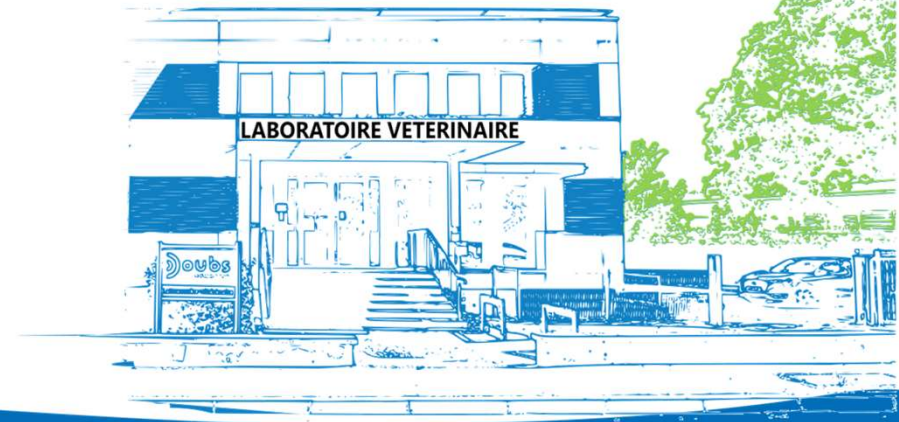


Laboratoire vétérinaire départemental (LVD) du Doubs

Rapport d'activité 2025





/// Un outil de proximité au service du territoire du Doubs

Un service du Département dédié à la santé animale

Le Département, via son laboratoire vétérinaire, participe à la veille sanitaire en santé animale et santé publique dans le Doubs.

En effet, « les laboratoires d'analyse départementaux participent à la politique publique de sécurité sanitaire » (article L 201-10-1 du Code rural)

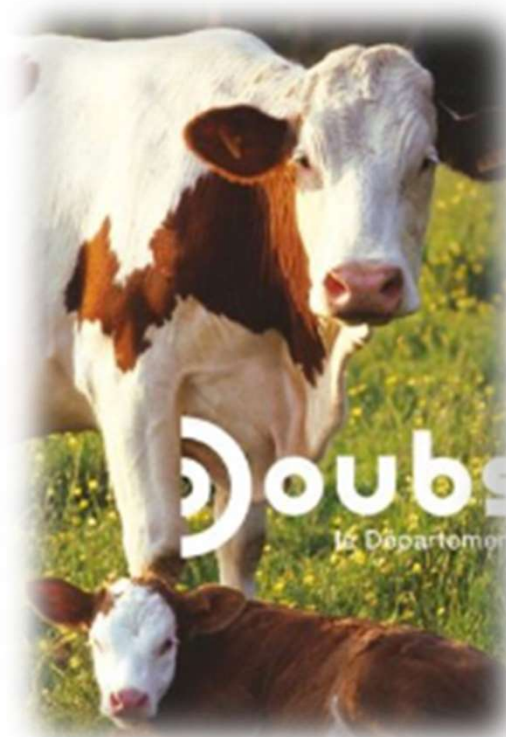


Un outil contribuant à la politique agricole du Département

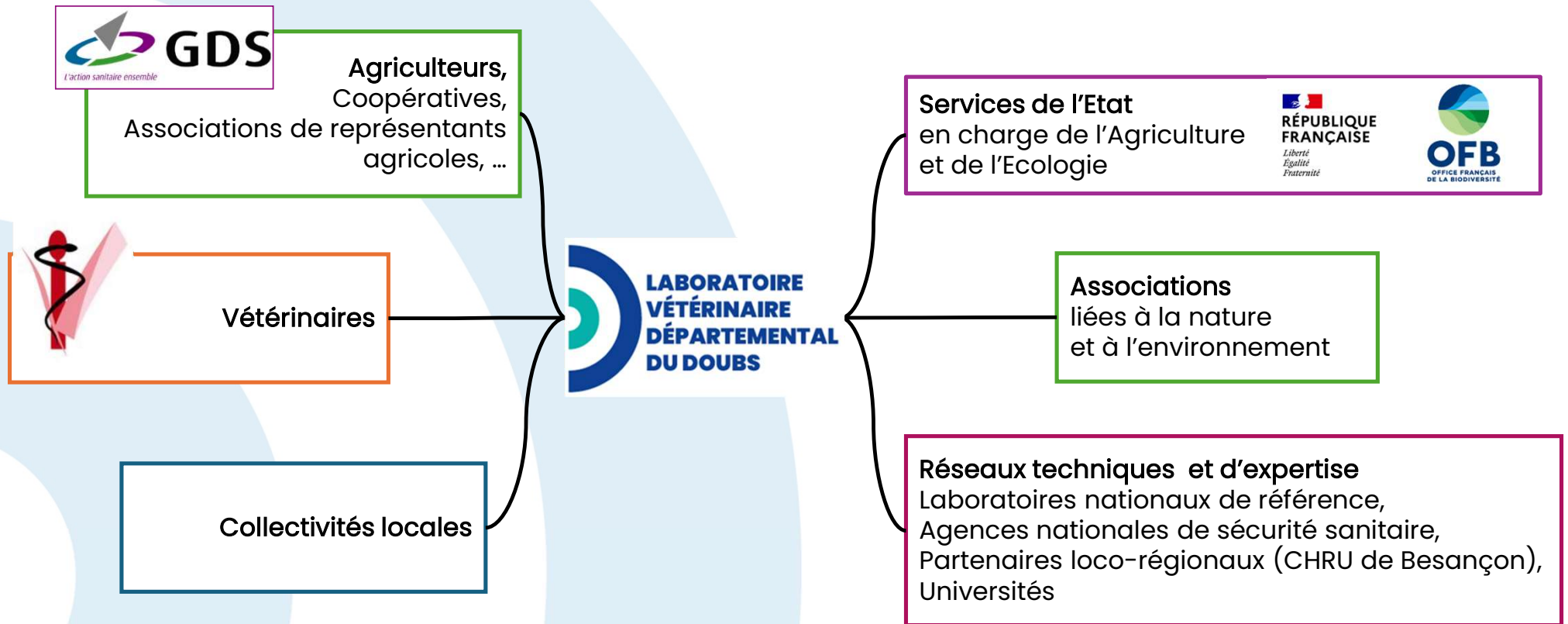
Le LVD est un service du Département, rattaché à la Direction du Développement et de l'Équilibre des Territoires (DDET) qui met notamment en œuvre la politique agricole départementale.

Ainsi, par son activité, le LVD participe :

- Au soutien à l'économie agricole (santé des cheptels, certification des animaux pour les échanges commerciaux)
- A la promotion des cheptels et de la race Montbéliarde (concours Foire Comtoise, salon de l'agriculture à Paris, comices du Doubs, qualité des productions animales)
- A la protection de la santé publique et de l'environnement (surveillance de la faune sauvage et des maladies transmissibles à l'Homme par les animaux). Il intervient dans la détection précoce des foyers et des situations sanitaires à risque



Un outil au cœur d'un réseau de partenaires et d'acteurs locaux



Des obligations de service public

Le LVD du Doubs est soumis à des obligations de service public (OSP) et bénéficie, à ce titre, d'un soutien financier de la part de l'Etat dans le cadre d'un **service d'intérêt économique général (SIEG)**.

Il s'agit d'assurer le maintien en conditions opérationnelles du service, des moyens humains et techniques, de la disponibilité et de la réactivité du laboratoire pour les missions de service public.

La convention établie avec l'Etat porte sur la période 2024-2028.



/// Organisation, moyens et compétences

Une organisation et des moyens adaptés



Une équipe de 14 personnes engagées de la réception des prélèvements jusqu'à la validation et la transmission des résultats (secrétariat, comptabilité, collecte des prélèvements, analyses).

Des compétences maintenues et des pratiques sous assurance qualité.

Un bâtiment de plus de 900 m² comprenant des installations techniques adaptées aux besoins et répondant aux normes réglementaires.

Des locaux et du matériel régulièrement contrôlés (métrologie, maintenance, astreinte).

Des compétences reconnues

Pour garantir son savoir-faire, le laboratoire est accrédité et détient des agréments ministériels

Le laboratoire est accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC) depuis 2001

Le dernier audit de renouvellement de l'accréditation du LVD a eu lieu les 25, 26 & 27 juin 2025. Chaque audit permet de contrôler les compétences (formation continue du personnel, réussite aux tests d'aptitude annuels) et les moyens techniques disponibles (locaux et matériel).

Le LVD est accrédité selon la norme NF CEI ISO 17025. Le périmètre de l'accréditation porte sur 4 programmes :

- LAB GTA 27 acquis en 2001 pour l'Immunologie
- LAB GTA 36 acquis en 2006 pour la Bactériologie
- BIOMOL SA acquis en 2015 pour la Biologie moléculaire
- PARASITO SA acquis en 2015 pour la recherche des Trichines dans les viandes

Les analyses réalisées dans le périmètre de l'accréditation représentent 2/3 de l'activité du LVD.

Le laboratoire dispose des agréments ministériels suivants :

- Recherche de la Brucellose
- Décérébration des bovins et petits ruminants dans le cadre de la recherche des ESST (Encéphalopathies spongiformes)
- Recherche de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) ou Blue Tongue
- Recherche de la Rhinotrachéite Infectieuse Bovine (IBR)
- Recherche de l'Hypodermose Bovine
- Recherche de la Leucose Enzootique Bovine
- Recherche de la Maladie Hémorragique Épizootique (MHE)
- Recherche de la Trichinellose
- Recherche de la maladie de Schmallenberg (SBV)

Un laboratoire à l'écoute de ses usagers

Le comité des usagers permet de répondre aux besoins du territoire et aux attentes des professionnels et acteurs locaux impliqués dans la surveillance de la santé animale.

Sa composition :

- Conseillère départementale déléguée en charge de l'agriculture
- Direction Départementale en charge de la Protection des Populations (DDETSPP25)
- Groupement de défense sanitaire (GDS25)
- Organisations agricoles (CIA25-90, FDSEA, JA)
- Fédération des chasseurs (FDC25)



Son rôle :

- Information sur le contexte sanitaire et l'activité du Laboratoire
- Échanges sur les besoins et les attentes des usagers
- Partage des enjeux et de la stratégie
- Évolution de l'offre de services et de la grille tarifaire

Il s'est réuni le 27 novembre 2025

Des enquêtes de satisfaction régulières

La dernière enquête a été réalisée en février 2026 auprès des vétérinaires

Elle a porté sur les points suivants :

- l'accueil,
- le catalogue des prestations,
- la gestion de la demande,
- le rapport d'analyse et les commentaires techniques,
- le respect de la confidentialité et l'impartialité,
- le traitement des réclamations,
- la communication.

Taux de réponse : 42 % (soit 44 réponses sur 105 destinataires)

Satisfaction \geq 95 % pour chaque élément évalué



/// **Activité et faits marquants 2025**

Une année de crises sanitaires en santé animale

Faits marquants en 2025

Actualités sanitaires 2025

■ Une année de crises sanitaires en santé animale :

- Fièvre Catarrhale Ovine [BTV3 et BTV8] : recrudescence des cas dans le Doubs en 2025
- Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) : 9 foyers dans le Jura et 1 foyer dans le Doubs
- Maladie hémorragique épizootique (MHE) : pas de foyer dans le Doubs
- Fièvre West Nile : cas humains, équins et dans l'avifaune. Aucun cas dans le Doubs
- Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) : foyers en Côte d'Or. Pas de foyer dans le Doubs
- Peste porcine africaine (PPA) : la France toujours indemne

■ Contexte sanitaire local :

- BVD : baisse du nombre de dépistages à partir des boucles auriculaires
- IBR : Poursuite de l'effort pour atteindre l'objectif du plan national (< 300 élevages non indemnes en France)
- Besnoitiose : Surveillance de l'introduction de la maladie dans le Doubs
- FCO : reprise des détections et participation à l'étude ANSES de la transmission transplacentaire
- DNC : + de 1 100 analyses PCR réalisées à partir du 1^{er} juillet 2025

Bilan d'activité 2025

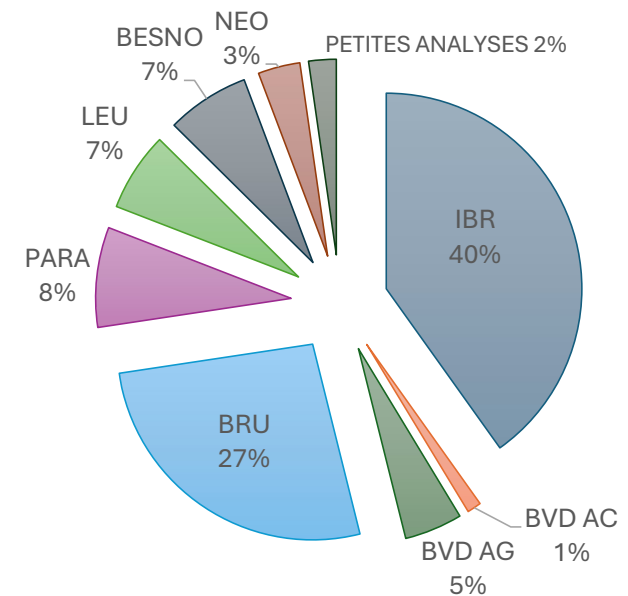
158 378 analyses réalisées

Activité	Nombre d'analyses
Immunosérologie (recherche anticorps)	45 889
Biologie moléculaire (méthode PCR)	109 159
Diagnostic (bactériologie, parasitologie, autopsie)	3 330

Immunosérologie en 2025

Recherche des anticorps sur prélèvement sanguin pour détecter les traces d'une infection

- Objectif : surveillance et diagnostic des maladies
- Qualification des cheptels « indemnes » de maladies à impact économique
- Protection des cheptels lors de l'achat d'animaux (contrôle à l'introduction sur le territoire du Doubs)
- Aide au diagnostic des maladies



Répartition des analyses d'immunosérologie

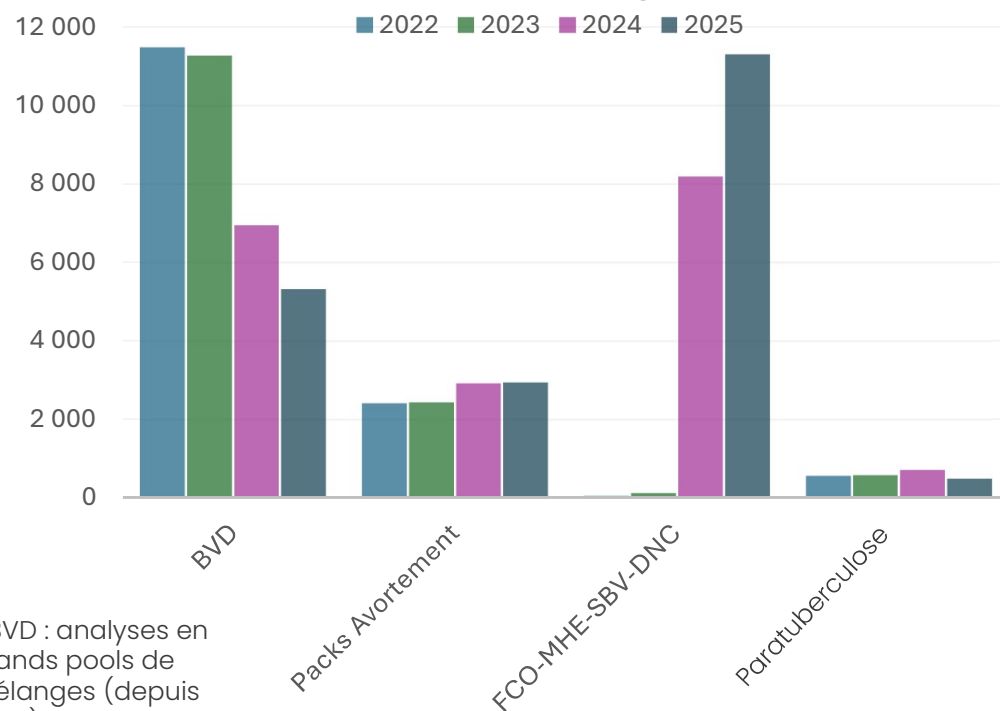
IBR	Rhinotrachéite Infectieuse Bovine
BVD	Diarrhée Virale Bovine (AG = antigène, AC = Anticorps)
BRU	Brucellose
PARA	Paratuberculose
LEU	Leucose Bovine Enzootique
BESNO	Besnoitiose

Biologie moléculaire en 2025

Identification directe des agents pathogènes par leur génome

- **Objectif : Surveillance et diagnostic des maladies sur prélèvement sanguin ou organes**
- **Qualification des animaux indemnes du virus de la maladie des muqueuses (BVD), non porteurs du virus de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) ou de la Maladie Hémorragique Épizootique (MHE)**
- **Aide au diagnostic des maladies (lors d'épisodes de maladies digestives ou troubles de la reproduction des ruminants, ...)**

Évolution du nb d'analyses réalisées



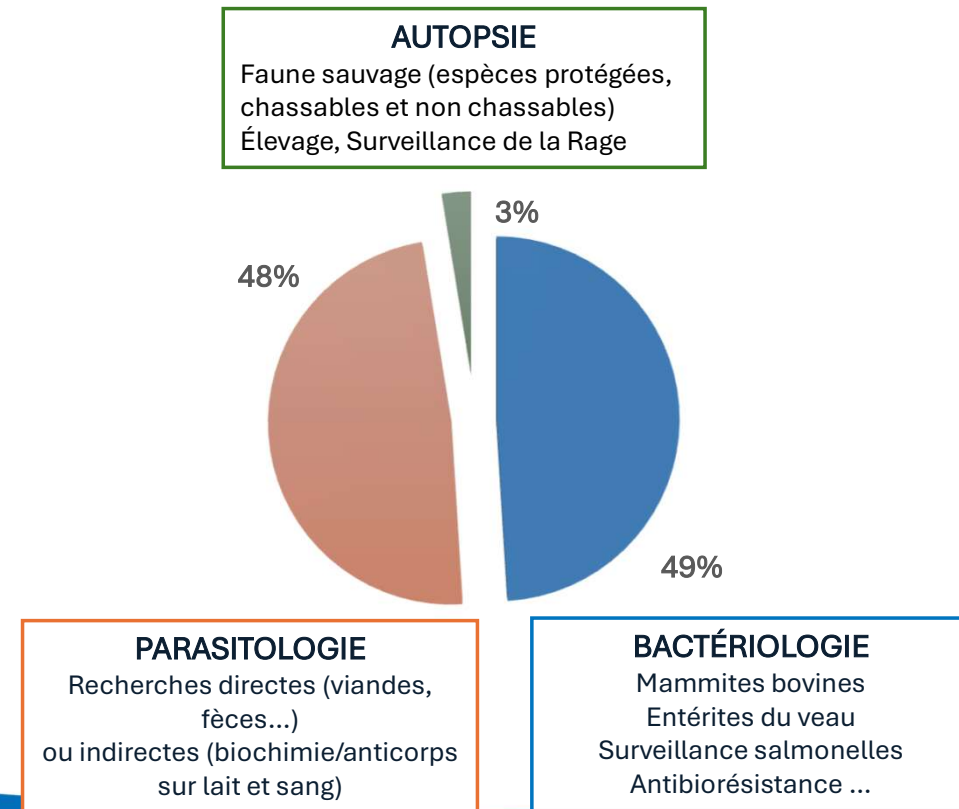
* BVD : analyses en grands pools de mélanges (depuis 2024), pour les éleveurs souhaitant maintenir le dépistage sur boucle auriculaire ou n'étant pas encore éligibles

Diagnostic vétérinaire en 2025

3 unités techniques : Bactériologie, Parasitologie et Autopsie

- Objectif : aide au diagnostic des maladies sur tout type de prélèvement
- Appui au diagnostic vétérinaire : maladies du veau et de la vache laitière, de la faune sauvage ou des animaux de compagnie
- Adaptation des traitements : antibiotiques et antiparasitaires utilisés à bon escient, surveillance des résistances aux antibiotiques et aux antiparasitaires

Répartition des diagnostics vétérinaires par unité





/// Pour nous joindre ou en savoir plus

Laboratoire vétérinaire départemental du Doubs

13 rue Gay Lussac - BP 1981

25020 Besançon cedex

Tél : 03 81 25 88 50

Mél : lvd25@doubs.fr

<https://lvd.cd25.fr/>



Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- Le vendredi de 8h00 à 12h00 (astreinte jusqu'à 17h)